

# Compte- rendu de la réunion de parents du vendredi 09/09/2010

## Classe de CM2 Mme RIGOLI

### 1) Présentation de la classe

24 élèves (9 filles et 15 garçons)

3 nés en 2000, 21 nés en 2001

Classe assez calme, avec un niveau hétérogène normal

### 2) Programmes

- Nouveaux programmes depuis 2008 : peuvent être achetés, ou disponibles en détail sur le site : <http://www.education.gouv.fr>

- Français, mathématiques, histoire (progression spiralaire), géographie, sciences, instruction civique et morale, arts, EPS (piscine 2<sup>ème</sup> trimestre), anglais.

- USEP (classe affiliée encore cette année, sorties scolaires et hors temps scolaire)

- Aide personnalisée : groupes de 2 à 6, durée 30 min, 1 ou 2 fois par semaine, sur 1 point précis. Chaque enfant est susceptible d'y participer. L'accord des parents est obligatoire pour qu'un enfant soit pris. Cette année, une feuille sera distribuée à tous les enfants, pour un accord préalable, pour toute l'année. Un mot sera collé dans le cahier pour prévenir quand l'enfant sera pris.

### 3) Projet d'école

Le projet couvre la période 2011/2014, et met notamment l'accent sur la numération et la lecture compréhension.

### 4) Fonctionnement de la classe

- matériel : cahier de liaison, cahier d'essai, cahier du jour, cahier d'anglais, cahier d'histoire des arts, classeur d'éducation littéraire et humaine, classeur d'éducation scientifique, répertoire, carnet d'écoute musicale, pochette taxi.

- formes de travail variées : travail individuel, travail de groupe, oral, écrit, différenciation pédagogique

- devoirs : les devoirs sont donnés le vendredi pour toute la semaine suivante (leçons et exercices de la semaine). Les enfants peuvent ainsi s'avancer. Les parents sont invités à vérifier que les devoirs ont été faits, ils peuvent aussi les aider, mais il est préférable pour eux de ne pas corriger ni faire à leur place. Les devoirs sont corrigés chaque jour en classe.

- Le fonctionnement de la classe est fait pour essayer de préparer au mieux les enfants pour le collège, en développant leur autonomie.

- préparation de dictée en classe tous les lundis, et dictée tous les vendredis.

- contrat poésie toutes les deux semaines (poésie à copier, apprendre et illustrer)
- évaluations régulière au cours de l'année + évaluations nationales de CM2 en fin d'année.
- Liaison CM2/6<sup>ème</sup> : visite du collège Budé en fin d'année : les enfants assisteront à une heure de cours avec des élèves de 6<sup>ème</sup>, et déjeuneront à la cantine.

## 6) Les projets

- Conseil Municipal Jeune
- Parlement des Enfants ( ?)
- Théâtre en fin d'année
- Jeux mathématiques une fois par mois
- Projet contes avec création éventuelle d'un livre numérique

## 7) Divers

- Mr Aymes déchargé cette année le lundi.
- horaires : 8h30-11h30/13h30-16h30

Les parents sont invités à faire un mot pour que leur enfant soit inscrit à la cantine ou l'étude en cas de retard. Sans ce mot, l'enfant restera à l'extérieur.

- penser à prévenir en cas d'absence de l'enfant, et à faire un mot au retour.
- Elections de parents le vendredi 14 octobre de 15h à 19h en salle des maîtres. Possibilité de voter par correspondance. 2 fédérations : PEEP et FCPE (possibilité de créer une autre liste)
- Décharge de responsabilité à signer si l'enfant quitte l'école exceptionnellement. En cas de sortie régulière, une autorisation particulière est à remplir
- grève : l'enseignant prévient 48h à l'avance dans le cahier de liaison.
- livrets d'évaluation donnés 3 fois dans l'année. Les 3 trimestres ont été rééquilibrés (début décembre, mi mars et mi juin). Livrets avec saisie informatique.
- Coopérative : elle n'est pas obligatoire. L'argent sert à financer d'éventuelles sortie, à acheter du matériel pour la classe (romans, ballons). C'est une aide aux projets de classe.
- Les rendez-vous doivent être pris à l'avance dans le cahier.
- Dates : loto 10 février au soir, Fête de l'école le 29 juin au soir.